



Nouveau-Brunswick

Population : 755 464

Nombre d'écoles (M-12) : 307

Nombre d'élèves (M-12) : 98 906

Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12) : 2

Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12) : 11 595

Gouvernance et réglementation

Bien qu'il n'existe aucune définition législative particulière pour l'éducation à distance de la maternelle à la 12e année, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) définit l'éducation à distance comme la prestation d'un cours où l'enseignant responsable de l'enseignement et de l'évaluation se trouve physiquement dans un autre endroit que l'élève. À noter que les enseignants du cours en ligne communiquent avec les représentants de l'école pour leur faire part des progrès de l'élève.

Les secteurs anglophone et francophone d'EDPE gèrent leur propre programme d'apprentissage à distance de la maternelle à la 12e année. Ces programmes sont financés par EDPE directement et offerts gratuitement aux écoles ou aux districts. Le ministère a publié des manuels de politiques et des ressources en ligne (versions différentes pour les programmes francophone et anglophone) qui indiquent les critères d'admissibilité aux cours à distance, dressent la liste des cours offerts, décrivent le processus d'inscription et énoncent les tâches de chaque rôle du processus.

Le ministère définit l'apprentissage mixte ou hybride comme le recours à des ressources d'apprentissage en ligne et à distance pour soutenir un enseignant qui offre un cours sur place aux élèves. Ainsi, les élèves continuent d'avoir accès au matériel en ligne à l'extérieur des heures de cours pour leur travail autonome.

Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)

Les secteurs anglophone et francophone d'EDPE gèrent leur propre programme d'apprentissage à distance de la maternelle à la 12e année. Ces programmes sont offerts aux élèves du secondaire du Nouveau-Brunswick dans les deux langues officielles. Le ministère crée le contenu des cours à distance et des programmes mixtes et consigne l'information, comme les cours suivis, l'école de l'élève et ses données démographiques, dans un portail d'apprentissage. Les inscriptions supplémentaires, comme celles des adultes suivant des cours de perfectionnement, sont enregistrées manuellement avec moins de détails. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, environ 2 000 élèves étaient inscrits à 50 cours différents du programme anglophone (incluant deux cours de langues des Premières Nations - le mi'kmaw et le wolastoqey), tandis que 1 270 élèves inscrits à 28 cours différents dans le programme francophone.

Programmes d'apprentissage mixte ou hybride (M-12)

Tous les enseignants de la province ont accès au contenu créé pour tous les cours d'apprentissage à distance comme ressource d'apprentissage professionnel. Pendant l'année scolaire 2018-2019, environ 3 000 élèves anglophones et environ 5 325 élèves francophones dans des écoles conventionnelles étaient inscrits au système de gestion de l'apprentissage et utilisaient les cours en ligne dans le cadre d'apprentissage mixte sous la direction des enseignants de leur école. Il faut noter que le ministère comptabilise uniquement la participation des cours d'apprentissage mixte qu'il offre de façon centrale. Les autres solutions d'apprentissage mixte mises en œuvre par les enseignants ou les écoles ne font pas l'objet d'un suivi.